

PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL
N°9/2022 - 7 SEPTEMBRE 2022
SIEGE DE LA FEDERATION & VISIOCONFERENCE

Présidence	André Giraud
Présents	Jean-Marie Bellicini, Dominique Carlac'h, Arnaud Flanquart (visio en début de séance, présent par la suite), Jean-Jacques Godard, Jean Gracia, Michel Huertas, Emmanuelle Jaeger, Christine Mannevy, Alain Martres, Martine Prévost, Alain Talarmin, Jean Thomas, Anne Tournier-Lasserve, Didier Vareecke, Christine Virlouvét
Excusé	Marcel Ferrari (pouvoir à Jean-Jacques Godard)
Assistent	Jean-Marc Béraud (CNL), Patrick Ranvier (DTN), Souäd Rochdi (DG)

- Début de la réunion à 17 h -

1. OUVERTURE

André Giraud souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette réunion de rentrée et déroule l'ordre du jour.

Au nom du Bureau, il adresse ses félicitations à Huguette René, nouvelle Présidente de la ligue de Guyane. Elle est la mère du sprinteur Marvin René, plusieurs fois sélectionné en équipe de France.

2. APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL N° 8 DU 12 JUILLET 2022

Jean-Marie Bellicini indique que différentes précisions ont été prises en compte, et soumet ce procès-verbal à l'approbation des membres du Bureau.

Le PV est approuvé à l'unanimité. → [voir lien](#)

3. INTERVENTION DU PRESIDENT

➤ André Giraud fait d'abord un point sur les principaux événements qui se sont déroulés au cours de l'été.

- Sept compétitions internationales ont eu lieu en moins de deux mois, ce qui a nécessité un gros travail de la part des salariés et de la DTN pour optimiser, autant que faire se pouvait, la logistique souvent compliquée, concernant les déplacements, les hébergements ou les conditions d'entraînement des différentes équipes de France.

Le Président fait remarquer que l'organisation des Championnats du monde U20 à Cali (COL) n'était clairement pas à la hauteur d'un tel événement. On peut aussi citer les Championnats du monde U18 à Jérusalem (ISR) où des bénévoles palliaient le manque de jurys formés, par exemple au saut à la perche.

Pour éviter, à l'avenir, ce genre de situation, nous devons donc permettre à nos jeunes juges de tenir toute leur place sur les différentes compétitions. Notre Fédération est en avance en les impliquant et en leur faisant confiance.

- André Giraud remercie également tous les organisateurs des compétitions qui ont eu lieu au mois de juillet, à Mulhouse, Epinal et Angers. Malgré certaines difficultés liées aux conditions climatiques ou aux installations, toutes ces compétitions se sont parfaitement déroulées.

- Le Président remercie les élus et les salariés qui ont permis d'accueillir dans les meilleures conditions au Club France de Munich, des élus de différentes collectivités territoriales, nos partenaires, des personnalités étrangères (Présidents de WA et de EA, membres de la fédération allemande d'athlétisme, etc.), athlètes, coaches, partenaires, mais aussi des fans de l'athlétisme qui avaient fait le déplacement en utilisant les services de « Evasion Athlé ».

- André Giraud est désolé d'avoir dû « délocaliser » et avancer de 48h le séminaire du Bureau prévu à Belfort à la veille du congrès de l'ANAPLA. Il doit en effet être présent à Mondeville (NOR) où aura lieu un « job dating » en présence de la Première ministre.

Il poursuivra aussi l'entretien qu'il a eu à Munich avec Philippe Lamblin, qui lui a proposé, en lien avec Dominique Carlac'h, d'apporter son expertise pour permettre à de nouveaux athlètes de trouver une aide auprès des entreprises.

Le Président de la ligue des Hauts-de-France a évoqué aussi la possibilité que certains outils de l'IRFO (Institut des rencontres de la forme) soient intégrés dans le giron de la FFA. C'est l'IRFO qui a exploité et poursuivi le développement actuel des composantes du « Diagnoform ».

➤ Bilan sportif

Patrick Ranvier prend ensuite la parole pour dresser un bilan sportif de l'été.

Le bilan chiffré des Championnats du monde à Eugene (USA) est insuffisant avec une seule médaille, même s'il s'agit d'une très belle médaille d'or. Néanmoins, on a pu assister à l'émergence de jeunes sportifs prometteurs. Il faut aussi reconnaître que le niveau mondial est élevé, trop parfois pour nous, actuellement. La délégation était donc volontairement réduite, ce qui a d'ailleurs donné lieu à des commentaires largement amplifiés dans une certaine presse.

Cela n'a pas nui à la belle dynamique collective (athlètes, encadrement sportif et médical) que l'on a retrouvée aux Championnats d'Europe de Munich. On peut tous les remercier.

A Munich, la délégation approchait la centaine d'athlètes avec, pour plusieurs d'entre eux une première participation à ce niveau dans le « chaudron » du stade olympique et devant un public enthousiaste et connaisseur.

Le premier soir, quelque 160 personnes étaient présentes à la réunion de toute l'équipe de France (athlètes et staff).

On a déploré quelques blessures très préjudiciables. Certains ont regretté aussi qu'il n'y ait pas eu de départs/retours décalés, ce qui aurait posé beaucoup de problèmes logistiques après les contraintes liées aux déplacements compliqués à Eugene et Cali.

En Colombie, les conditions sur place n'étaient pas satisfaisantes. Nous avons obtenu deux médailles d'or et une d'argent.

Aux FOJE (Festival olympique de la jeunesse européenne) à Banska Bystrica (SVK), fin juillet, l'équipe de France a ramené trois médailles d'or et trois d'argent.

Il faut aussi souligner les très bons résultats obtenus par l'équipe de France lors des Championnats du monde des 100km à Berlin. On peut, là encore, regretter une organisation locale très insuffisante et surtout l'absence totale de commentaires et même de résultats dans la presse spécialisée.

Emmanuelle Jaeger souligne le gros travail effectué, entre autres, par Laurence Klein (championne d'Europe et vice-championne du monde en 2007), pour attirer des runners sur cette distance.

Patrick Ranvier informe que les athlètes du groupe « ambition 2024 » seront réunis à la Maison du Handball à Créteil du 29 septembre au 2 octobre.

Il annonce également qu'il y aura une présentation du parcours du marathon des JO le 5 octobre. Il a été proposé aux marathonniens de l'équipe de France de découvrir ce tracé en avant-première le 27 septembre et d'en faire la promotion.

Anne Tournier-Lasserre indique qu'à Eugene, un entraîneur américain lui a expliqué que tous les journalistes soutiennent les athlètes américains, quelles que soient leurs performances, ce qui n'est pas le cas en France ! Aujourd'hui, en France, c'est ce qui fait le « buzz » qui fait vendre.

Elle se réjouit, par ailleurs, de constater qu'on retrouve dans les équipes de France, un véritable esprit d'équipe, même si c'est bien sûr plus compliqué lorsqu'il s'agit d'un groupe d'une centaine d'athlètes. Elle souligne le gros travail des services fédéraux et des membres de la DTN.

La Vice-présidente souhaite qu'il y ait un pôle d'accompagnement des équipes de France bien identifié et surtout renforcé.

En ce qui concerne les résultats de cet été, les résultats de notre élite ont été moyens. Il s'agit de comprendre pourquoi. Même si le passage vers la très haute performance s'avère parfois difficile, la relève semble être prête à passer ce cap avec de belles promesses pour 2028, voire 2032.

Le DTN confirme que nous sommes lucides sur notre niveau. Il y a un trou de générations qu'on ne comblera pas en deux ans. Nous devons, à la fois, optimiser la fin de carrière pour nos meilleurs « anciens » et le début de carrière internationale pour les jeunes qui poussent derrière.

En réponse à une question d'Emmanuelle Jaeger, il confirme le choix assumé d'une délégation resserrée à Eugene : 47 athlètes sélectionnés et une seule médaille.

André Giraud constate l'émergence de certains pays qui font venir des coachs étrangers pour former leurs propres entraîneurs.

Il montre aussi qu'il est incohérent de ne retenir que le classement par médailles. A Munich, la France, avec 9 médailles mais aucune en or, se retrouve derrière la Roumanie, la Lituanie ou l'Albanie qui n'ont qu'une seule médaille, mais en or ! Par contre, la seule médaille -d'or- remportée à Eugene nous permet, par exemple, d'être bien mieux classés qu'aux JO de Rio où nous avons remporté 3 médailles d'argent !

Jean-Jacques Godard s'étonne que les médaillés français aient été invités dans les locaux d'un quotidien, dès leur retour en France.

➤ Retours des chefs de délégation

Les membres du Bureau ont reçu le rapport de plusieurs chefs de délégation de Michel Huertas (Coupe du monde de courses en montagne à Saluzzo (ITA), d'Anne Tournier-Lasserre (Championnats du monde - Eugene) et de Jean-Marie Bellicini (Championnats d'Europe - Munich).

Christine Mannevy, cheffe de délégation aux Championnats du monde des 100km, confirme que l'accueil et l'organisation n'étaient absolument pas au niveau. A noter que le parcours va devoir être remesuré pour pouvoir valider les performances.

4. AXES DE REFLEXION ET DE TRAVAIL SUITE AU COURRIER DU PRESIDENT DU 26 AOÛT

André Giraud explique quels seront les thèmes au programme du séminaire du Bureau les 5 & 6 octobre. Pour chaque thème, des intervenants (élus, salariés, membres de la DTN) feront un constat, évoqueront des perspectives et feront des propositions qui prendront en compte les moyens humains et financiers nécessaires. Un agenda prévisionnel sera également étudié.

Les thématiques à développer et à analyser sont issues de notre programme politique « Impulsion 2024 » et, pour certaines, récemment détaillés dans le Plan d'investissement et d'accompagnement des structures voté lors de la dernière assemblée générale.

Le programme prévisionnel est le suivant :

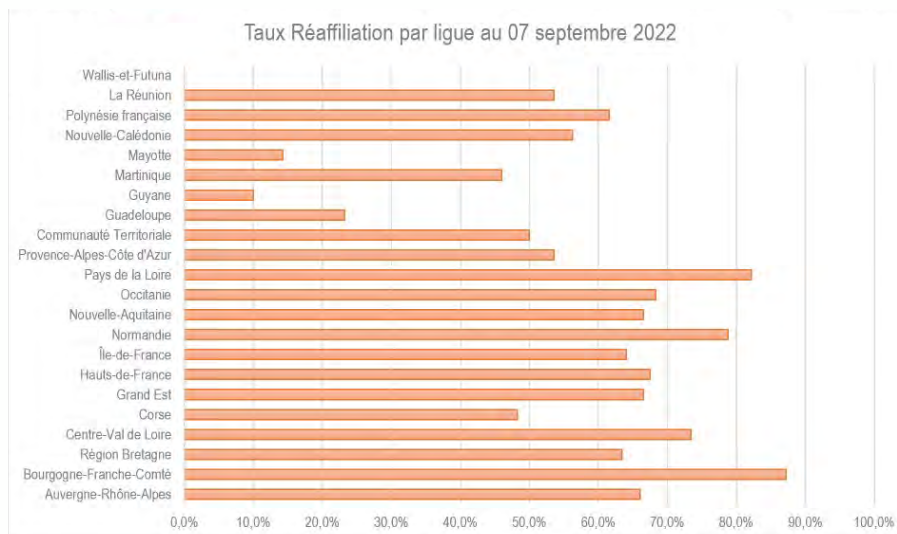
- Mercredi 5 octobre : 14h-17h : haut-niveau ;
- Jeudi 9h-12h : athlétisme pour tous dans nos structures (clubs, calendriers, formats des compétitions, pratiques, etc.) ;
- Jeudi 6 octobre : 13h30-16h30 : professionnalisation et modernisation.

Par ailleurs, le Bureau fédéral se déroulera à l'issue de la 1^{ère} journée du séminaire, le mercredi de 17h30 à 20h. Le thème principal concernera les orientations politiques budgétaires 2023.

5. INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL

- Points de vie courante de la FFA
 - Jean-Marie Bellicini présente un tableau indiquant le taux de ré-affiliation des clubs par ligue à la date du 7 septembre et un autre montrant le nombre de pré-saisies de licences par type depuis 2015.

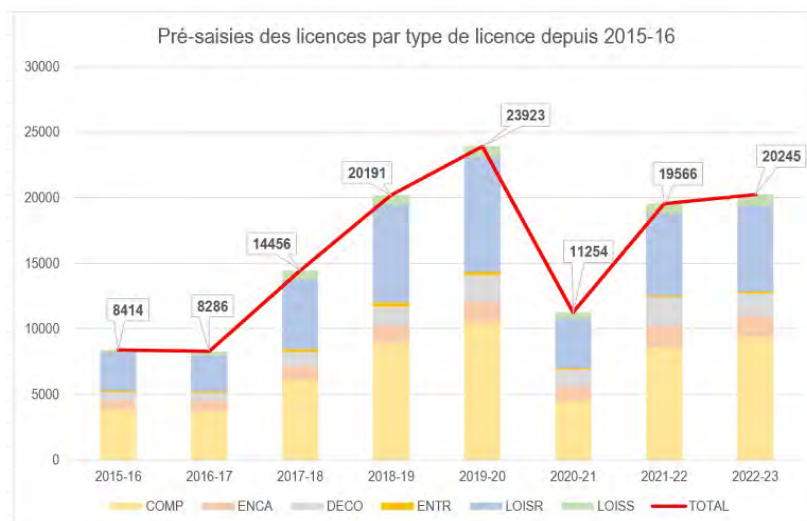
5.1 | POINT CLUBS



Réunion du Bureau fédéral- 7 septembre 2022

22

5.1 | POINT LICENCES



Réunion du Bureau fédéral- 7 septembre 2022

23

Il indique qu'à ce jour près de 60 000 licences ont été prises mais qu'environ 1/3 des licenciés n'ont pas su ou ont oublié de cocher deux cases obligatoires concernant la prise de connaissance de la charte d'éthique et les conditions d'assurance, ce qui rend leur licence invalide tant que cette démarche obligatoire, validée à l'unanimité en comité directeur et largement diffusée, ne sera pas remplie.

Jean Gracia, Président de la CSR, explique que pour être en conformité avec la loi du 2 mars 2022, nous devons modifier un certain nombre de nos textes réglementaires. Un Groupe de travail a été constitué

pour aider la CSR à respecter l'agenda qui permettra, après votes lors de plusieurs réunions du comité directeur, de présenter ces modifications à l'assemblée générale du 29 avril 2023.

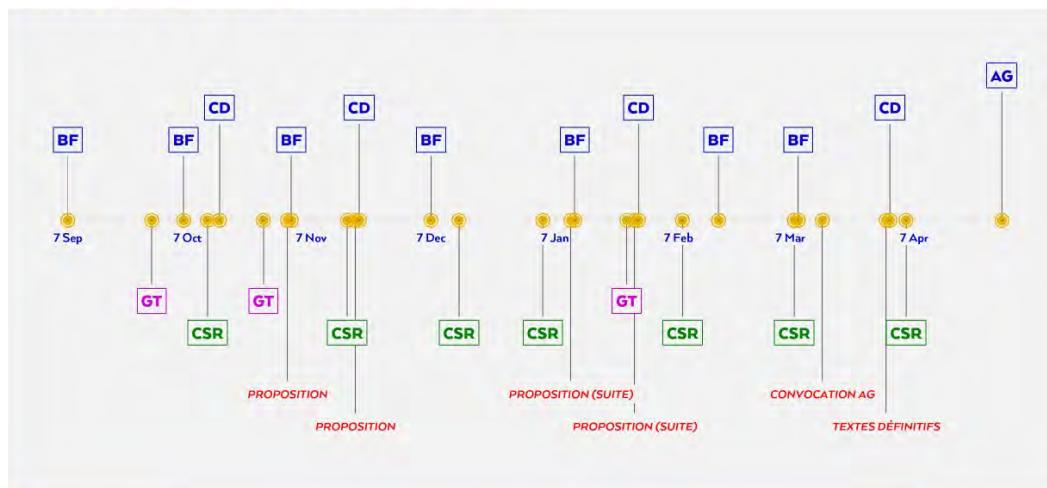
5.3 | ÉVOLUTION DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES PRINCIPAUX SUJETS

- **Loi du 2 mars 2022**
- **Modification gouvernance FFA (Programme Impulsion 2024)**
- **Simplification licence (Programme Impulsion 2024)**
- **Règlement électoral**
- **Conséquences modification Règlementation Running**

Réunion du Bureau fédéral - 7 septembre 2022

26

5.3 | ÉVOLUTION DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ÉCHÉANCIER



Réunion du Bureau fédéral - 7 septembre 2022

27

- **Responsable:** Jean Gracia
- **Groupe des textes réglementaires:** Daniel Arcuset, Eric Berenyi, Pierre-Yves Colin, Odile Eskenazi, Jean-Pierre Fournery, André Ossola et Béatrice Pfaender
- **Experts complémentaires:** Jean-Marie Bellicini (Secrétaire général), Jean-Marc Béraud (Ligues), Michael Conjungo (athlètes), Fabrice Dubuisson (Comités départementaux), Emmanuelle Jaeger (Clubs), Michel Huertas (Running), Kévin Legrand (Officiels), Alain Martres (Éthique), Anne Tournier-Lasserve (CNOSF et Haut-niveau)
- **Prochaine réunion (en visio) :** mercredi 28 septembre de 15h à 17h

- Suite à une question de Michel Huertas, il est précisé que, pour les courses qualificatives aux Championnats de France des 5km, 10km, semi-marathon, Ekiden et marathon, ce sont les catégories en vigueur depuis le 1^{er} septembre qui sont prises en compte (saison 2022-23). Mais pour ces cinq Championnats de France 2022, ce sont, à titre transitoire, les catégories en vigueur au 31 août qui sont prises en compte, sauf pour les courses open qui n'attribuent pas de titres (catégories de la saison 2022-23).

- En réponse à une question posée par la CNAM relative aux prochains Championnats de France Masters de Chalon-sur-Saône qui regroupent les compétitions de 2022 (il n'y a pas eu de Championnats de France Masters d'épreuves combinées en 2022) et de la saison 2022-23, le **Bureau donne son accord** pour prendre en compte les catégories en vigueur depuis le 1^{er} septembre (saison 2022-23).

- **Le Bureau adopte le Règlement des Championnats de France des 5km**, qui sera intégré dans le Règlement des compétitions nationales running.

Par ailleurs, suite aux demandes transmises, **le Bureau fédéral accepte** de redonner un label aux organisateurs du semi-marathon de Boulogne-Billancourt et des 10km de Montpellier.

- Les propositions de médailles fédérales ont été envoyées ; mais il n'y a pas eu de réponses de la part de quatre ligues et de onze commissions. Une relance va être faite auprès de ces structures. Il est également regrettable que certains comités départementaux ne fassent aucune proposition à leur ligue.

Par ailleurs, il est rappelé que les demandes de médailles pour des salariés doivent être validées par la Directrice générale. De même, c'est le DTN qui valide les demandes de médailles pour des cadres techniques.

- Lors de la réunion du 12 juillet, le Bureau fédéral n'avait pas pu trancher à propos d'un appel d'un club transmis initialement à la CNR puis au Bureau. Des explications supplémentaires ont été données et l'appel a été rejeté à l'unanimité moins une abstention.

- Le calendrier des compétitions sera désormais établi par saison sportive. Le Président remercie Alain Talarmin qui a transmis le calendrier des compétitions 2022-23 → [voir lien](#)
Le calendrier des réunions administratives a été mis à jour (voir annexe).

- Une circulaire a été diffusée concernant le relais de la flamme olympique. Le problème est que nous ne savons pas quels sont les départements qui ont été candidats pour accueillir la flamme ce qui pourrait conduire certaines de nos structures ou clubs à déposer des candidatures n'ayant aucune chance d'être retenues...

- Anne Tournier-Lasserve demande que les documents qui feront l'objet de débat en Bureau fédéral ou en Comité directeur, soient envoyés au moins une semaine avant les réunions. Le Secrétaire général est tout à fait d'accord et rappelle que toute demande émanant, par exemple, d'une commission doit d'abord être envoyée au secrétariat fédéral.

Par ailleurs, certaines commissions ont un site, inclus dans le site fédéral, et des informations erronées y sont parfois publiées. C'est un problème que nous devons essayer de résoudre.

Le Président rappelle aussi aux membres du Bureau la nécessité d'utiliser WhatsApp de façon raisonnée, pour communiquer une information.

➤ **Professionalisation**

- Anne Tournier-Lasserve fait d'abord un point de situation concernant les **postes pour les ligues**.

Dans le cadre du Plan d'investissement, il était prévu pour les Ligues 24 postes aidés par l'ANS et la FFA, dont 8 en 2022.

A cette date et suite à la définition de la fiche de poste commune travaillée par les présidents de ligue fin juin, la situation prévisionnelle des embauches des agents des ligues est en cours de se stabiliser.

9 postes sont déjà demandés par des ligues dès cette année 2022 :

- | | |
|------------------------|------------------------|
| - Auvergne Rhône-Alpes | - Bretagne |
| - Corse | - Hauts-de-France |
| - Ile-de-France | - Nouvelle-Aquitaine |
| - Occitanie | - Provence-Côte d'Azur |
| - Pays-de-Loire | |

Pour les autres ligues métropolitaines ce sera pour l'année 2023 :

- | | |
|---------------------------|-----------------------|
| - Bourgogne Franche-Comté | - Centre-Val de Loire |
| - Grand-Est | - Normandie |

Pour les ligues ultramarines, une commission outre-mer aura lieu le 17 septembre pour évoquer le projet pour des postes en 2023.

Le cas de la ligue de Polynésie Française (qui est aussi une fédération affiliée à World Athletics) sera étudié de manière spécifique.

La majorité des DRAJES n'ont pas rouvert le dispositif de subventions au mois de juillet, comme évoqué avec les services de l'ANS. En conséquence une rencontre va avoir lieu avec le directeur de l'ANS pour pouvoir obtenir les aides à l'emploi proposés par le préfet Cadot, selon les budgets encore disponibles. Deux ligues ont pu avoir une confirmation favorable au dépôt de dossier de subvention : Bretagne et Ile-de-France.

Il est maintenant nécessaire d'obtenir la date précise d'embauche des agents de développement pour 2022 par ligue, afin de pouvoir mettre en place la formation fédérale des personnes recrutées.

La formation sera constituée de plusieurs domaines sur différentes thématiques : administratif – formation – sportif – événementiel.

- Elle fait ensuite le point sur les **postes « Campus 2023 »**.

Dans le cadre de la préparation de la prochaine Coupe du Monde de rugby 2023, des postes d'alternance étaient proposés ces derniers mois. Après un appel aux clubs intéressés, le bilan est le suivant :

Pour 2022, 96 clubs se sont portés candidats ; 19 postes ont été attribués, soit environ 20%. Les autres clubs n'ont pu avoir d'alternants, soit par manque de jeunes candidats, soit par manque de centres de formation proches de la structure accueillante.

- Un dernier point concerne les **postes de Service Civique**

Des négociations ont eu lieu avec l'Agence Nationale du Service Civique pour augmenter le nombre possible de services civiques dans le cadre de l'agrément accordé à la FFA.

La possibilité de services civiques était jusqu'à présent de 25 ; la demande est passée à 80, afin de permettre aux structures déconcentrées et aux clubs d'avoir un agrément direct, sans être obligé de réaliser toutes les démarches pour l'obtenir.

Une cérémonie de signature de l'avenant à la convention sera organisée prochainement pour la validation de cette modification du nombre de possibilités de postes concernant l'agrément de la FFA.

Il est important de communiquer auprès de toutes les structures affiliées à la Fédération pour informer des possibilités et des règles pour accueillir les jeunes de 16 à 25 ans en service civique.

La personne doit travailler au moins 24h par semaine (48h maximum) ; pas de missions d'encadrement ou d'entraînement ; salaire un peu plus de 600€/ mois ; coût pour la structure maximum 120€/mois).

Anne Tournier-Lasserve propose de diffuser ces informations dans une circulaire ou/et dans la newsletter clubs, la newsletter licenciés, et sur le site fédéral dans la rubrique « Flash ». Les ligues devront également retransmettre les informations par leurs canaux habituels et aider, notamment les clubs, à se positionner dans ce dispositif.

6. INTERVENTION DU TRESORIER GENERAL

Jean Thomas indique que la préparation du budget 2023 avance bien après avoir établi une méthode et un calendrier.

Budget prévisionnel 2022

Dépenses	Budget voté	Budget révisé	Situation comptable au 30/09/2022	Recettes	Budget voté	Budget révisé	Situation comptable au 30/09/2022
1 ATHLETISME PISTE							
TOTAL	4 881 933,00 €	5 151 000,00 €	3 050 716,86 €	TOTAL	4 881 933,00 €	4 881 933,00 €	2 333 168,51 €
2 COLLECTIFS EQUIPES de France							
TOTAL	6 270 600,00 €	6 265 700,00 €	3 814 671,86 €	TOTAL	6 270 600,00 €	6 270 600,00 €	3 832 550,80 €
3 ATHLETISME DES JEUNES							
TOTAL	499 000,00 €	576 000,00 €	122 060,70 €	TOTAL	499 000,00 €	576 000,00 €	267 510,00 €
4 ATHLETISME RUNNING							
TOTAL	1 820 000,00 €	1 945 000,00 €	907 192,41 €	TOTAL	1 820 000,00 €	1 820 000,00 €	908 940,00 €
5 ATHLE FORME SANTE							
TOTAL	434 000,00 €	439 500,00 €	187 422,26 €	TOTAL	434 000,00 €	439 500,00 €	216 615,00 €
6 FORMATIONS							
TOTAL	1 158 500,00 €	1 158 500,00 €	372 528,11 €	TOTAL	1 158 500,00 €	1 158 500,00 €	541 470,00 €
7 STRUCTURATION DES CLUBS ET ANIMATION TERRITORIALE							
TOTAL	2 400 000,00 €	2 382 000,00 €	741 749,88 €	TOTAL	2 400 000,00 €	2 382 000,00 €	1 153 877,00 €
8 STRUCTURE FEDERALE							
TOTAL	721 000,00 €	721 000,00 €	462 235,62 €	TOTAL	721 000,00 €	721 000,00 €	342 191,00 €
9 ADMINISTRATION GENERALE							
TOTAL	4 087 400,00 €	4 126 400,00 €	2 160 872,22 €	TOTAL	4 087 400,00 €	4 126 400,00 €	2 056 020,10 €
TOTAL PREVISIONNEL DES DEPENSES	24 272 433,00 €	24 765 100,00 €	11 809 449,93 €	TOTAL PREVISIONNEL DES RECETTES	24 272 433,00 €	24 375 933,00 €	11 691 142,41 €

La majeure partie du Bureau du 5 octobre sera consacrée aux orientations budgétaires 2023.

Les recettes devraient s'élever à un peu plus de 24 millions d'euros. Nous raisonnerons en pourcentages en comparaison avec 2022.

Le Trésorier fait ensuite un point sur le suivi budgétaire 2022 en commentant les données affichées (annexe).

7. OFA - BILAN FORMATION 2021-2022

➤ Christine Virlovet fait d'abord un point sur les **textes concernant les certifications applicables à partir du 1^{er} septembre 2022**

Les différents domaines de formation ont finalisé leurs cursus, modules, diplômes, modalités d'évaluation applicables au 1^{er} septembre 2022 et au moins jusqu'au 1^{er} septembre 2023. Toutes ces informations sont regroupées dans les tableaux consultables via le lien suivant ➔ [voir lien](#), à diffuser le plus largement possible.

Après ce travail de synthétisation, toutes les informations et données figurant sur www.athle.fr, SI-FFA et la plateforme de formation www.formation-athle.fr vont être vérifiées et mises à jour afin d'être en accord avec les validations de ce jour.

Les objectifs prioritaires de la réforme de la formation sont rappelés :

- uniformisation des cursus de formation et des modalités d'évaluation sur l'ensemble du territoire ;
- individualisation du déroulement des formations afin que chacun puisse se former en fonction de ses disponibilités.

Pour des questions de clarté et d'équité, les modifications des données figurant dans les tableaux ne sont possibles qu'au 1^{er} septembre de l'année suivante et ne sont applicables qu'à partir de cette date, après validation par le Bureau fédéral, mais pas par anticipation.

Christine Virlovet précise ensuite quelques rectifications qui vont être faites par rapport aux tableaux diffusés en amont de la réunion. Elles concernent les différents domaines de formation et prennent en compte le Sport sur ordonnance, appelé aussi « Sport sur prescription médicale » ainsi que les gestes qui sauvent.

Le Bureau fédéral valide toutes ces propositions.

➤ Christine Virlovet communique ensuite des informations sur les conventions STAPS. Suite aux sollicitations des départements STAPS de diverses universités, pour que la FFA délivre des diplômes fédéraux aux étudiants remplissant certaines conditions, une convention type tripartite (FFA, ligue, université) a été rédigée dans le prolongement de la convention-cadre signée par la FFA et la C3D-STAPS en décembre 2019 (Conférence des Directeurs et Doyens STAPS).

Cette convention type a pour but de faciliter la mise en œuvre des accords nationaux par les ligues. Elle sera transmise à toutes les ligues. Il est rappelé que c'est la FFA qui délivre les diplômes fédéraux et qu'elle est donc nécessairement signataire de la convention aux côtés des ligues.

Il a été acté qu'en raison des réflexions menées sur l'éventuelle ouverture d'un CFA par la Fédération, à la rentrée 2023, les conventions signées cette année ne le seront que pour un an.

8. CONSULTATION SOBRIETE ENERGETIQUE - STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DES CLUBS

➤ Emmanuelle Jaeger explique que le mouvement sportif, dans le contexte actuel, doit trouver des solutions pour faire au moins 10% d'économies d'énergie d'ici deux ans. En lien avec le CNOSF, un certain nombre des propositions vont être faites. Nous sommes, en effet, tous responsables autant individuellement que collectivement. Nous devons fournir des efforts en ce qui concerne, par exemple, le chauffage des locaux administratifs et des salles de sport, le calendrier des compétitions, les moyens de locomotion, la consommation de papier, etc.

➤ La Vice-présidente présente ensuite les points-clés de la feuille de route 2022-2024 concernant la stratégie de développement des clubs. Ce document a été élaboré avec l'aide de Philippe Boidé et de Yann Vaillant.

L'objectif est de persuader nos clubs qu'il est dans leur intérêt de se développer.

Certes, il existe des freins, mais trois axes de travail ont été identifiés :

- une réorganisation fédérale et un renforcement des ressources dédiées au développement des clubs ;
- une refonte des outils et des dispositifs d'accompagnement des clubs ;
- une réflexion sur ce que sera le club de 2030.

Pour atteindre nos objectifs, la CNDC doit évoluer pour jouer un rôle central. Ses missions doivent être élargies par rapport à son rôle actuel essentiellement dédié à la labellisation qui ne répond pas à un certain nombre de considérations sociétales qu'il faut aujourd'hui prendre en compte. Le club devra, à l'horizon 2030, s'adapter à la société et aux changements en cours.

André Giraud et les membres du Bureau remercient Emmanuelle Jaeger pour cette belle présentation et demandent une réunion urgente de la CNDC.

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DES CLUBS



POINTS CLES DE LA FEUILLE DE ROUTE 2022-2024

Emmanuel Jaeger - Philippe Boidé - Yann Vaillant / Août 2022

4

LES OBJECTIFS

LE PROJET POLITIQUE « IMPULSION 2024 » ET NOTRE PLAN DE DEVELOPPEMENT 2018-2024 POSENT PLUSIEURS OBJECTIFS :

- Augmentation du nombre de licenciés et pratiquants
- Accroître la formation et la professionnalisation
- Une proximité de nos structures fédérales avec nos pratiquants
- Développement de nouvelles pratiques et diversification de l'offre club
- Suivi personnalisé du licencié
- Utilisation de nouveaux outils technologiques (simplification de la gestion)

FEUILLE DE ROUTE 2022-2024

LES CONDITIONS DE REUSSITE

LES FACTEURS CLES DE SUCCES :

- L'adhésion des clubs sur le principe de recrutement pour leur développement
- Structuration suffisante pour répondre aux besoins des pratiquants
- Notre capacité d'accompagnement et de formation auprès des clubs

Mais aussi prendre en compte...

DES FREINS AU DEVELOPPEMENT :

- Le problème crucial de l'encadrement
- Une structuration fragile
- L'inadéquation de certains formats de compétition
- Le problème des équipements sportifs

LE PLAN D'ACTION

NOUS AVONS IDENTIFIE TROIS PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL POUR ATTEINDRE NOS OBJECTIFS :

- 1 Réorganisation fédérale et renforcement des ressources dédiées au développement des clubs
 - . Un service fédéral pour nos clubs
 - . Le plan d'investissement (agents de développement)
 - . La CNDC
- 2 Refonte des outils et des dispositifs d'accompagnement des clubs
 - . L'espace « club » sur site ww.athle.fr
 - . Les webinaires FFA
 - . PSF et fonds de dotations « partenaires FFA »
 - . Les dispositifs d'aide à l'emploi
 - . Accompagnement spécifique « nouveau club »
- 3 Réflexion et prospectives sur le CLUB 2030

9. INTERVENTION DE LA DIRECTRICE GENERALE

➤ Implantations

Souäd Rochdi propose d'abord un certain nombre d'implantations pour la saison 2022-23.

Après discussion, **le Bureau valide** l'implantation des Championnats de France des 10km à Houilles (I-F) les 25 & 26 mars 2023, et l'implantation des Championnats de France de course en montagne au Dévoluy (PCA) le 14 mai 2023.

Pour la saison 2023-24, le **Bureau donne son accord de principe** pour que les Championnats de France de 24 heures soient organisés à Albi (OCC) les 21 & 22 octobre 2023.

➤ **Organisation interne – Point RH**

- Départ de Frédéric Chartier le 10 octobre prochain pour des raisons d'organisation personnelle. Il se rapproche géographiquement de son domicile. Nous sommes en train de travailler avec le Trésorier sur une nouvelle organisation.
- Départ de Benoît Garnier le 30 septembre prochain, également pour raisons personnelles et d'un commun accord. Souäd Rochdi assurera l'intérim le temps de faire un état des lieux approfondi.

Par ailleurs, sont en cours de recrutement les postes suivants :

- assistante de direction,
- chargé de mission réseau,
- développeur DSI,
- responsable juridique,
- assistante médicale.

➤ **Communication**

Souäd Rochdi transmet ensuite diverses informations :

- La nouvelle campagne de recrutement connaît un succès sur la plateforme des outils de communication. Celle-ci est davantage demandée surtout à travers les outils de personnalisation pour les clubs. A date, nous sommes au double d'outils commandés.
- Nous avons investi dans une campagne PQR (Presse quotidienne régionale) qui donne de la visibilité au recrutement en local.

➤ **Partenariat**

La Directrice générale nous informe d'un nouveau partenariat avec le loueur de voitures « Entreprise » pour une durée de deux ans ; la marque va contribuer à enrichir notre offre clubs dans le cadre de la centrale d'achats et accompagnera également notre démarche écoresponsable.

➤ **Plan d'investissement et de transformation**

Un document a été consolidé où l'on a formulé les objectifs, la méthode de travail et l'agenda. Ce plan est encore en projet que l'on partagera avec les élus en charge des axes définis ; ce document sera présenté lors de chaque BF afin d'en suivre l'évolution.

2022-2024 **PLAN** **D'INVESTISSEMENT** ET D'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES



ATHLÈ
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME



Point certificat médical

Souäd Rochdi évoque une réunion relative au certificat médical dans le cadre de la nouvelle loi, liée à la démocratisation du sport. L'avancement se fait sur deux dates de référence : avril 2023 (non licenciés) et septembre 2023 (licenciés).

Il s'agit de simplifier les démarches et d'exploiter l'opportunité de nous transformer, d'aller chercher de nouveaux pratiquants.

La Directrice générale rappelle que des discussions sont également en cours avec les organisateurs de courses sur route pour leur apporter un service avec une nouvelle approche de traitement du certificat médical.

Dominique Carlac'h évoque la « Rencontre des entrepreneurs de France », organisée les 29 & 30 août dernier à l'hippodrome de Paris-Longchamp. Le stand que tenait la FFA a permis de nouer d'excellents contacts qui se concrétisent d'ores et déjà avec une opération terrain « « sport en entreprise » à Toulouse. Elle suggère d'organiser un webinaire à destination des entreprises intéressées pour montrer tout ce que nous pouvons apporter grâce aux outils que la FFA a élaborés.

André Giraud remercie Dominique Carlac'h qui nous permet de nouer tous ces contacts et clôt la séance.

- *Fin de la réunion à 20h30* -



Jean-Marie BELLICINI
SECRETAIRE GENERAL



Alain MARTRES
SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

Annexe

- *Calendrier des réunions 2022 mis à jour au 07/09/2022*

CALENDRIER DES REUNIONS 2022

BF visio
 BF présentiel

CD présentiel
 CD plénier
 CD visio

AG
 SF

CNL Commissions Comités

férié ANAPLA

